



Société des Membres de la Légion d'Honneur Section Loire

**SECTION
LOIRE**

ASSEMBLEE ANNUELLE DE SECTION

**Jeudi 3 octobre 2024
Hôtel de ville de Saint-Etienne**

29 légionnaires présents
17 pouvoirs de légionnaires représentés
Soit 46 votants

1. ACCUEIL et RAPPORT MORAL Président Paul Michel

Monsieur le Maire de Saint-Etienne,
Je vous remercie vivement au nom de la section de la Loire de la SMLH de nous accueillir dans ce beau cadre de la salle Aristide Briand pour notre assemblée annuelle.
Chers légionnaires, membres associés et amis, je vous souhaite la bienvenue au sein de cette assemblée de section.

I - ORGANISATION

Nous avons initialement programmé notre assemblée en avril à l'extérieur de Saint-Etienne, mais nous avons été conduits à en changer la date pour des raisons d'organisation et de calendrier liées à la proximité des vacances scolaires.

La tenue de cette réunion statutaire au chef-lieu du département dans un bâtiment officiel de la République, est en adéquation avec l'image de la Légion d'honneur, premier des ordres nationaux.

Je remercie la mairie de Saint-Etienne et son directeur du protocole monsieur FAGE et les services municipaux de leur concours précieux pour l'organisation de notre assemblée et de la conférence qui suivra.

La ville de Saint-Etienne nous a déjà apporté un appui substantiel pour la création d'une allée de la Légion d'honneur inaugurée officiellement en 2022. La stèle portant l'emblème de la Légion d'honneur qui a fait l'objet de dégradation dans le square des ordres nationaux où elle est implantée est en cours de restauration à l'initiative de la municipalité que je remercie.

La SMLH dont nous avons célébré le centième anniversaire en 2021 est une association nationale d'utilité publique. Je rappelle que la section de la Loire est organisée en trois comités de Saint-Etienne, Montbrison et Roanne.

Pour satisfaire aux préoccupations du siège souhaitant réduire les frais bancaires des comptes gérés par la BRED, banque de l'association, nous avons fermé avec l'accord de la présidente

Madame MATHONNET, le compte du comité de Montbrison dont les dépenses sont désormais prises en charge par la trésorerie de la section. Les comités de Roanne et Montbrison ont bénéficié de subventions des collectivités locales. La section quant à elle a obtenu une subvention de la région Auvergne-Rhône Alpes d'un montant de 1466€ qui a permis de couvrir intégralement le financement d'un nouveau drapeau dont nous avons fait l'acquisition pour remplacer celui qui avait été dérobé au domicile de Monsieur Léon MOCHKOVICH.

Nous nous félicitons des relations privilégiées que nous entretenons avec la préfecture et les acteurs de l'état et de la vie publique en générale.

II – ACTIVITES ET RAYONNEMENT

Nous avons considérablement renforcé la visibilité de l'ordre de la Légion d'honneur dans le département au travers des manifestations que nous organisons et auxquelles nous participons.

Nous sommes présents avec nos porte-drapeaux à tous les rassemblements à savoir 8 mai, 11 novembre, commémorations des guerres d'Algérie et d'Indochine, remise de décorations, remise des képis blancs aux légionnaires à Saint-Etienne, hommages aux harkis, cérémonies commémorant la libération des camps de concentration, et à plusieurs cérémonies d'accueil dans la nationalité française. Cette liste n'est pas exhaustive.

Nous participons de cette manière à la transmission aux jeunes générations des valeurs de la république que porte la Légion d'honneur et la SMLH et qui sont résumées dans les devises « honneur, patrie et solidarité ». Nous nous investissons également spécialement au comité de Roanne dans une coopération avec l'éducation nationale ainsi qu'avec les structures des cadets de la gendarmerie, de la défense et de la protection civile.

Au titre de la solidarité intergénérationnelle mise en avant par le siège national de la SMLH, nous avons mis en place des actions fortes en direction des jeunes.

A – Rayonnement

1 – Le prix départemental des apprentis que nous avons lancé en 2022 a connu un franc succès lors de son édition 2023.

La cérémonie de remise des prix dont la lauréate a été Océane MARTINET, s'est déroulée le 6 octobre 2023 dans le musée privé Jean BLANCHET à MONTBRISON sous la présidence du préfet Alexandre ROCHATTE et en présence d'élus dont l'actuel propriétaire, Monsieur Jacques BLANCHET, vice-président de la Région AURA.

Le prochain prix sera décerné le 18 octobre dans le même lieu. Il a été préparé par l'équipe animée par Michelle MATHONNET. Tous les légionnaires et membres associés sont conviés à cette remise.

2 – Les Olympiades de la jeunesse ont été organisées à nouveau cette année par la SMLH. Les épreuves finales et la remise des prix ont eu lieu au stade Charletty à Paris qui a accueilli plus de 2000 participants à cette compétition. Deux équipes de la Loire du Lycée Beauregard de Montbrison y ont participé. Les jeunes et leurs encadrants nous ont fait part de leur grande satisfaction à l'issue de cette manifestation.

3 – Une des grandes réussites de la section a été la création de son site <https://loire.smlh.fr> par Gilbert Ruffier d'Epenoux, par ailleurs trésorier du comité de Roanne. Je salue la grande maîtrise technique de l'outil et l'efficacité remarquable dont fait preuve notre ami Gilbert. Nous pouvons ainsi relayer grâce au site les informations et événements de la section.

Le site a ainsi publié des photos de notre illustre légionnaire, Mélanie VOLLE portant la flamme des Jeux Olympiques de Paris. Nous avons ressenti comme tous les habitants de la Loire un grand enthousiasme et une grande fierté de la voir participer au relais de la flamme olympique.

4 – Les conférences

En dehors de celle d'aujourd'hui, deux conférences ont été organisées à l'initiative de notre société.

L'une sur le thème de la fin de vie, qui s'est déroulée à la mairie de Saint-Etienne, a été animée par deux grands experts de notre section, le docteur Anne RICHARD et le Professeur Régis GONTHIER.

La seconde conférence intitulée « Les derniers jours de Jean MOULIN » a été prononcée à la préfecture de la Loire en présence d'un public nombreux par Monsieur Jean-Olivier VIOUT, ancien procureur général et passionné d'histoire de la Résistance. Co-organisée avec Monsieur le Préfet, cette manifestation s'inscrivait dans le cadre de la commémoration des 80 ans de la Libération de la France.

Monsieur Thierry DES GAYETS vous parlera d'une série de conférences organisées par son comité roannais pour soutenir un ambitieux projet de réalisation d'une structure de soins palliatifs pour le roannais.

B – Entraide

Si j'ai longuement évoqué nos actions de rayonnement, il n'en demeure pas moins que notre section reste très engagée dans sa mission première d'entraide entre légionnaires, même si cet aspect de notre activité n'est pas le plus visible.

Bernard VIALLA pourra évoquer l'important soutien apporté par le comité de Saint-Etienne à la maison de retraite de la Roseraie à Saint-Jean-Bonnefonds.

La persistance de contacts réguliers notamment par téléphone avec les membres de la SMLH doit par ailleurs être soulignée.

Nous sommes aussi très présents lors des funérailles des légionnaires par l'envoi de gerbes mortuaires, la remise de la palme de la SMLH pour les tombeaux et tout simplement l'assistance aux cérémonies. J'ai prononcé plusieurs éloges funèbres. Les familles se montrent très reconnaissantes des manifestations de sympathie que nous leur témoignons.

III – EVOLUTION DES EFFECTIFS

La situation et les perspectives d'évolution des effectifs de la SMLH

Lors de l'assemblée générale de la SMLH tenue à BREST le 26 juin 2024 à laquelle j'ai assisté, les indications suivantes ont été apportées par la direction de la SMLH en ce qui concerne les grandes tendances de l'évolution.

1 – Au niveau national, sur un effectif d'environ 70.000 décorés de la Légion d'honneur, 38.500 sont adhérents à la SMLH.

Or il y a 6 ou 7 ans, les chiffres étaient de 45.000 adhérents pour 90.000 décorés. Cette baisse des effectifs résulte de la volonté du Président de la République qui a restreint chaque année le nombre des nominations à partir de 2017, en ramenant les promotions annuelles de 3 à 2 hors promotion au titre du ministère des armées faisant l'objet de décrets distincts qui sont également au nombre de deux.

Dans une lettre du 5 avril 2024, le général d'armée LECOINTRE, grand chancelier, indique au président de la SMLH que le président de la République avait limité les nominations à 400 croix par promotion, chiffre très inférieur au plafond institué par le décret triennal fixant les contingents de nomination. Le grand chancelier a proposé au président de la République qui l'a acceptée, la mise en place d'une procédure d'initiative citoyenne permettant de proposer, à la condition de réunir 50 signatures, la nomination d'une personne ayant des mérites éminents mais qui n'aurait pas été encore identifiée comme telle. Je précise qu'en tout état de cause il est toujours possible de saisir le président de votre section des cas des personnes méritantes qui auraient été « oubliées » dans les promotions afin de les faire remonter au préfet.

Le président semble en outre décidé à revenir à des nominations à un niveau proche des plafonds réglementaires. Ces perspectives d'évolution, très positives, devraient permettre d'augmenter à nouveau les effectifs sans pour autant dévaloriser le prestige de la décoration.

Une mesure supplémentaire introduite par une modification des statuts de la SMLH, votée lors de l'assemblée du 26 juin 2024, élargit les possibilités de devenir membre associé. Alors que jusqu'à présent, seul le conjoint d'une personne décédée pouvait acquérir cette qualité, désormais tout conjoint (ou partenaire d'un pacte civil de solidarité) d'un membre vivant pourra sur simple demande devenir membre associé.

2 – Les effectifs de la section

La section de la Loire compte 151 membres.

Sur la période des deux années 2023 et 2024 nous avons enregistré le nombre de 24 décès de légionnaires et membres associés.

Avec les mutations (4), notre section a ainsi perdu 28 membres. Le nombre de nominations de nouveaux légionnaires est loin de compenser cette diminution des effectifs.

Aucune nomination de personnes demeurant ou travaillant dans la Loire n'est intervenue au titre de la promotion du 14 juillet 2024.

Il y en avait deux pour la promotion de janvier 2024 (J030.12.2023) :

-Mme Brigitte BARRIOL-MATHAIS, déléguée générale d'une fédération d'agences d'urbanisme, promue OFFICIER,

-M. Hubert DUBIEN, exploitant en production laitière à Saint Georges en Couzan, président du conseil national des appellations d'origine (fourme) au grade de chevalier. Il souhaite adhérer à la SMLH.

Nous nous réjouissons de la promotion du Docteur Anne RICHARD, grande spécialiste nationale des soins palliatifs, au grade d'Officier de l'Ordre National du Mérite. Nous lui sommes grandement reconnaissants du travail important qu'elle fait pour la section.

Plusieurs personnes se sont vues remettre leur insigne de chevalier de la Légion d'honneur :

- Par moi-même à Anne-Marie FAUVET, notre conférencière, le 4 mai 2023,
- Par moi-même également à Monsieur Robert GRISSOLANGE, ancien combattant d'Algérie, le 19 mars 2024 à BOEN
- Le préfet de la Loire a procédé à la décoration de Monsieur Eric BOEL, nommé en 2020 dans les locaux de son entreprise de textiles à Charlieu
- 4 autres anciens combattants d'Algérie ont été décorés, Messieurs CHAIZE, COURBON, FORMOSE et CHABRY.

Parmi les nombreux décès, nous nous rappelons plus particulièrement des personnalités marquantes dans la vie de notre section :

- Jean-Claude RIBEYRON
- François CHANTELOT
- Le colonel Raymond GARNIER
- Le docteur Maurice LANFRAY
- Edouard ROCHE, ancien maire de CHAVANAY
- Léon MOCHKOVITCH, notre très dévoué porte-drapeau,

Je vous propose pour tous les défunts de notre section de la Loire d'observer UNE MINUTE DE SILENCE.

III - REMISE DU TITRE D'AMI DE LA LEGION D'HONNEUR A M. FREDERIC PASCALE

Je souhaite, avant de passer la parole aux autres intervenants, remettre à Monsieur Frédéric PASCALE, lieutenant de sapeur-pompier au SDIS de la Loire le titre d'ami de la Légion d'honneur qui lui a été décerné par notre président l'amiral COLDEFY, accompagné d'une carte de membre. Monsieur PASCALE est devenu notre porte-drapeau le 12 juillet 2023. Il exerce cette fonction exigeante avec nos deux autres porte-drapeaux, le commandant Roger VARINOT et le lieutenant-colonel, René VIALLETON.

Je tiens à remercier chaleureusement nos porte-drapeaux pour leur engagement sans faille.

2. ACTIVITÉS SPECIFIQUES DES COMITÉS

2.1 Comité de Saint-Etienne Dr Bernard VIALA - Président du comité

Je voudrais surtout insister sur l'entraide que le comité de Saint Etienne doit faire rayonner localement :

Il le fait déjà en ayant participé avec l'aide très active de Roger Varinot dans de nombreuses activités de l'EPAD la Roseraie. Nous avons effectués pour les résidents plusieurs barbecues, des séances de loto etc... Nous participerons également au repas de Noël des résidents .

Nous avons pris des contacts étroits avec l'OLIVIER et un centre de travail pour handicapés grâce à Maryse (que je tiens à remercier chaleureusement).

C'est pourquoi j'ai décidé avec le soutien précieux du comité et des conseils avisés de tous, de poursuivre ces actions qui sont dans le droit fil de l'HONNEUR de la SMLH.

Pour cette fin d'année nous prévoyons de renforcer notre présence auprès de ceux qui sont seuls, qui souffrent d'un handicap, qui sont malades (chez eux ou à l'hôpital) et qui auraient besoin de chaleur humaine surtout en période de fêtes.

Nous prévoyons également d'organiser, autour d'un café gourmand, des après-midis où viendront ceux qui le souhaitent, afin d'aider à maintenir les liens entre légionnaires.

Nous allons également prendre contact avec une association pour trisomiques qui a ouvert un restaurant et apporter une aide morale et financière si besoin.

Une journée à la maison des enfants d'IZIEUX est à programmer pour fin 2024.

2.2. Comité de Montbrison - Mme Michelle MATHONNET - Présidente du comité

Le comité est totalement investi dans deux domaines : le prix national de l'apprentissage et les olympiades de la jeunesse :

PRIX DE L'APPRENTISSAGE

Les secteurs d'activités retenus pour l'année 2023 étaient l'**Hôtellerie** et la **Restauration**, ainsi que les **métiers de l'Agriculture**.

12 candidats ont déposé leur dossier, 11 ont été présents lors de l'entretien sélectif.

Les entretiens ont concerné :

Pour l'hôtellerie-restauration : 1 candidat du Lycée de Verrieres en Forez, 3 du Lycée de Saint Chamond, 2 du CFA de Roanne.

Pour les Métiers de l'Agriculture : 3 candidats du Lycée de Resseins Nandax, 2 du Lycée de Montravel à Villars.

La remise du Prix départemental s'est déroulé à Montbrison le 6 octobre 2023 au musée privé de Jean Blanchet.

2 prix d'excellence : Hugo Charvolin et Océane Martinier

Océane a été désignée pour candidater au prix national à Paris le 14 octobre accompagnée par le Président Paul MICHEL

2 prix d'honneur Mélissa Antunés et Thomas Margotton

2 prix d'encouragement Thomas Delorme et Cédric Martinez

OLYMPIADES DE LA JEUNESSE

Objectif Réunir des lycéens de toute la France et l'Étranger à Paris au Stade Charlety en mai 2024

Rassembler entre 2500 et 3000 jeunes

Stimuler des équipes de jeunes avec une compétition numérique et physique

Promouvoir avec 160 partenaires les valeurs de solidarité à travers le sport, les métiers, la culture, le handicap.....

Quelques partenaires Compagnons du devoir, Scouts de France, Fondation Charles de Gaulle, Fondation Schumann, Police Nationale, Croix Rouge, BTP.....

2 équipes de 8 jeunes (élèves de 2de, 1^{ère}, et terminales) du Lycée Beauregard de Montbrison ont participé à cet évènement.

2.3. Comité de Roanne M. Thierry Mourier des Gayets - Vice-Président du comité

Le comité de Roanne réunit 25 adhérents et 4 membres associés. Nous avons déploré 3 décès et enregistré une seule adhésion (M. Formose). Si le roannais compte quelques nouveaux légionnaires, ceux-ci n'ont pas encore formellement rejoint le comité.

1. Activité 2023

Le bilan quantitatif des activités du comité de Roanne a été établi conformément au modèle fourni par la SMLH et transmis en début d'année à la section. Il en ressort que le comité a été présent dans les principaux champs d'action du projet associatif de la SMLH : entraide, solidarité, rayonnement, renforcement de la cohésion nationale.

Les actions et faits marquants en 2023 sont les suivants :

- Clôture du « chapitre « Flamme 2022 » dans les salons de la sous-préfecture avec remises de médailles aux autorités et élus ainsi que plaquette-souvenir des cérémonies remise aux participants.
- Election du nouveau bureau en mars 2023 et présentation aux autorités locales.
- Le prix des apprentis a permis au CFA de Mably et du lycée agricole Etienne-Gautier de Nandax-Ressins de présenter plusieurs candidats dont certains ont été récompensés le 6 octobre lors de la remise des prix à Montbrison. La présentation du projet et les entretiens avec les apprentis se sont déroulés de mars à juin.
- Le 13 novembre, le comité a offert des appareils médicaux au service mères-enfants de l'hôpital de Roanne avec réception à l'hôpital en présence de la presse.
- Les premiers contacts pour réaliser des interventions en milieu scolaire (renforcement de la cohésion sociale) ont été pris au dernier trimestre.

L'année 2023 a été marquée par plusieurs évènements touchant le fonctionnement du comité :

- François CHANTELLOT, président du comité de 2014 à 2023, nous a quittés le 28 octobre 2023. Ses funérailles ont eu lieu le 4 novembre à St-Alban-les-Eaux, en présence d'une nombreuse assistance.
- En fin d'année, le président Didier PERROUDON, élu en mars précédent, a remis sa démission pour convenances personnelles. En janvier 2024, un appel à candidature pour compléter le bureau et élire un président a été lancé. Faute de candidat, c'est le vice-président qui assure par interim la fonction de président.

2. Aperçu des activités 2024

Les principales actions engagées et qui mobiliseront le comité dans les semaines à venir sont :

- Participation au prix des apprentis 2024 ;
- Interventions dans les établissements scolaires dans le cadre de l'éducation civique et morale (9 janvier, 16 janvier, 22 mars) ;
- Organisation au cours du dernier trimestre de conférences sur des sujets d'intérêt général, à l'occasion desquelles un soutien est apporté au projet de création d'une maison de soins palliatifs dans le Roannais.

3. RAPPORT FINANCIER Xavier GOUTELLE Bilan 2023 page suivante.

M. Xavier GOUTELLE annonce qu'il souhaite arrêter sa fonction de trésorier pour raison personnelle. Son remplacement sera effectué lors de la prochaine réunion du bureau de la section.

Votes : Rapports moral, d'activité et financier : Approbation à l'unanimité

Société des membres de la Légion d'Honneur

SECTION de LOIRE LOIRE

Budget de la section seule au 31 décembre

2023

INTITULES	TOTAUX
SOLDE COMPTABLE AU 31/12/ 2022	7 344,61 €
RECETTES	
B.1 Allocations semestrielles, exceptionnelles recues de la section	1 684,80 €
B.2 Allocations de solidarité reçues de la section	1 000,00 €
B.31 Produits des manifestations au profit des seuls sociétaires	
B.32 Produits des manifestations au profit des personnes extérieures à la SMLH	
B.4 Dons reçus directement	3 000,00 €
B.41 Dons reçus du siège	2 047,87 €
B.5 Cotisations	
B.6 Abonnements Cohorte	
B.7 Subventions des collectivités locales	1 400,00 €
B.8 Contributions volontaires	
B.9 Produits des assemblées et réunions	
B.10 Virements Internes	186,20 €
B.11 Ventes diverses	
B.12 Produits de l'Honneur en Action	
TOTAL DES RECETTES ANNEE 2023	9 318,87 €
DEPENSES	
C.1 Frais de fonctionnement	
C.21 Entraide au profit des seuls sociétaires	
C.22 Solidarité au profit des personnes extérieures à la SMLH	
C.31 Dépenses des manifestations au profit des seuls sociétaires	923,96 €
C.32 Dépenses des manifestations au profit des personnes extérieures à la SMLH	2 514,43 €
C.4 Dons reversés au siège	
C.5 Cotisations reversées au siège	
C.6 Abonnements Cohorte reversés au siège	
C.71 Prestige de l'Ordre au profit des seuls sociétaires	
C.72 Prestige de l'Ordre au profit des personnes extérieures à la SMLH	
C.8 Achats matériel et petits mobiliers	
C.9 Frais d'assemblée générale, assemblée locale et réunions	815,35 €
C.10 Virements Internes	1 500,00 €
C.11 Achats divers	338,90 €
C.12 Dépenses de l'Honneur en Action	
C.13 Allocations et dons versés aux comités	
TOTAL DES DEPENSES ANNEE 2023	6 092,64 €
SOLDE BANCAIRE REEL	
D.1 Espèces (copie inventaire physique à fournir)	0,00 €
D.2 Bred Banque Populaire (copie dernier extrait de compte à fournir)	0,00 €
SOLDE BANCAIRE THEORIQUE AU 31/12/ 2023	10 570,84 €
ELEMENTS DIFFERES	
E.1 Dépenses non encore débitées du compte Bred	0,00 €
E.2 Recettes non encore créditées au compte Bred	0,00 €
SOLDE COMPTABLE AU 31/12/ 2023	10 570,84 €